



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

Luxembourg, le 29 juillet 2021

Circulaire aux administrations communales et aux syndicats de communes chargés de la gestion de l'eau

N°07/2021

Objet : Préparation de l'avis du SYVICOL relatif au projet du troisième plan de gestion des parties luxembourgeoises des districts hydrographiques internationaux du Rhin et de la Meuse à établir au titre de la directive-cadre sur l'eau

Madame la Bourgmestre, Madame la Présidente,
Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Président,

Par courrier du 23 avril 2021, Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable a demandé l'avis du SYVICOL relatif au [projet du troisième plan de gestion des parties luxembourgeoises des districts hydrographiques internationaux du Rhin et de la Meuse à établir au titre de la directive-cadre sur l'eau](#).

Le plan de gestion en projet définit la stratégie de développement durable dans le domaine de la gestion et de la protection des eaux. Il comprend un programme de mesures qui définit des actions concrètes visant à minimiser les pressions s'exerçant sur les différentes masses d'eau. Les communes et les syndicats de communes peuvent faire parvenir à l'Administration de la gestion de l'eau leurs observations écrites pour le 17 octobre 2021 au plus tard.

Après une première analyse, il est à noter que le programme de mesures prévoit des actions concrètes qui auront un impact non négligeable sur la gestion, y compris l'assainissement, de l'eau par les communes et les syndicats de communes. Les mesures concrètes peuvent être consultées sur [Geoportail.lu](#) sous la rubrique « Wasserrahmenrichtlinie (WWRL) ».

Dans son avis, le SYVICOL devra se concentrer sur les aspects généraux du projet de plan et du catalogue des mesures, les communes et les syndicats de communes compétents étant mieux placés que lui pour thématiser des éléments qui les concernent individuellement. Néanmoins, l'avis du SYVICOL profiterait sans doute de l'expertise des acteurs du terrain.

Dès lors, afin d'enrichir l'avis du SYVICOL, je vous invite à partager avec mes services vos réflexions et observations relatives au projet de plan sous rubrique. La personne de contact auprès du SYVICOL est M. Emile Calmes, qui peut être joint par téléphone au 44 36 58 28 ou par mail à info@syvicol.lu. Afin que l'avis puisse être finalisé en temps utile, il nous importerait de disposer de votre réaction d'ici le 10 septembre prochain.



Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations très cordiales.

Gérard Koob
Secrétaire

Emile Eicher
Président